

Mieux vivre ensemble dans mon école J'ai des droits et des responsabilités

Un droit...

est une obligation que les autres ont envers moi pour que je m'épanouisse.

Une responsabilité...

est une obligation que j'ai envers les autres et envers moi-même.

Les règles de vie...

de mon école m'apprennent quels sont mes droits et quelles sont mes responsabilités.

Le manquement...

C'est l'action de faillir à une responsabilité.

La réparation...

C'est un geste positif à l'endroit de quelqu'un que j'ai blessé ou offensé.

Tous les enfants et les adultes ont le droit de vivre sans subir de mauvais traitements physiques, de menaces ou de paroles blessantes.

Responsabilité

Aucune violence verbale ou physique envers les adultes n'est tolérée sous aucun prétexte. Des sanctions sévères seront appliquées. Le cas échéant, l'élève sera obligatoirement retiré de sa classe. Le langage vulgaire et les jurons sont interdits à l'école.

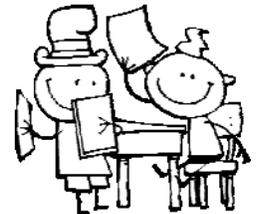
1. Je choisis des solutions pacifiques (non violentes) pour régler mes conflits.
2. II est interdit de faire des menaces.
3. II est interdit d'utiliser un langage vulgaire et des jurons.
4. II est interdit de battre, de frapper ou de bousculer les autres.
5. II est interdit de dire des paroles blessantes ou provocantes.
6. II est interdit de lancer des objets qui pourraient nuire aux autres.



Chacun a droit de faire connaître sa version des faits ou son opinion dans un conflit.

Responsabilité

1. Je m'exprime poliment et respectueusement.
J'utilise le « vous » en m'adressant aux adultes de l'école.
2. J'arrête et j'écoute lorsqu'une personne responsable s'adresse à moi.



Tous ont le droit de travailler et d'apprendre dans le calme et le silence.

Responsabilité

1. Je suis présent à l'école et je suis à l'heure sinon j'aurai une réflexion écrite.
2. Je suis calme et attentif en classe, j'écoute les consignes.
3. Je fais le travail demandé à l'école et à la maison selon les exigences de l'enseignant.
4. Je circule calmement dans les corridors et les escaliers.



Tous ont le droit d'avoir des livres et du matériel éducatif en bon état et en quantité suffisante.

Responsabilité

1. Je prends soin du matériel mis à ma disposition.
2. J'apporte le matériel nécessaire pour faire mon travail.
 - ↪ En classe : sac d'école, agenda, livres, cahiers, crayons, etc.
 - ↪ En éducation physique : culotte courte, chandail à manches courtes, souliers de course dans un sac identifié.
 - ↪ En anglais : agenda, cahiers, crayons, etc.
3. Je suis responsable de mes livres, des livres de la bibliothèque, de mes cahiers et de mes effets personnels; je rembourse tout le matériel endommagé ou perdu.
4. J'apporte seulement mon matériel nécessaire à l'école : les patins à roues alignées, les planches à roulettes, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les consoles de jeu, les baladeurs portatifs (**tels que les iPod et autres**), les balles, les cartes et autres jouets sont interdits à l'école. Seuls les ballons poires sont permis le matin et le midi.



Tous ont le droit de vivre dans un environnement sain et sécuritaire dont ils sont fiers.

Responsabilité

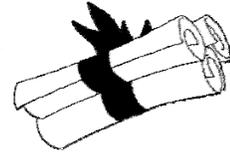
1. Pour ma sécurité, je porte des souliers en tout temps. **Les souliers à roulettes et les sandales de plages ne sont pas permis.**
2. Pour ma sécurité et celle des autres, le perçage (piercing) n'est pas recommandé.
3. Je jette toujours mes déchets dans les poubelles.
4. Je garde mon environnement propre (pupitre, classe, casier, toilette, cour, etc.)
5. Je suis propre et je porte des vêtements appropriés pour l'école. Le port de la casquette est interdit dans l'école. Les vêtements ou accessoires à connotation de violence ne sont pas acceptés (exemple : tête de mort, armes, personnages violents).
6. Les bonbons, les graines de tournesol, les nouilles sèches, les aliments contenant des noix et des arachides, la gomme sont interdits à l'école pour des raisons d'allergies mortelles.



LE SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE N'EST ACTIVÉ QU'EN CAS D'URGENCE. L'UTILISATION MALVEILLANTE DU SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE POURRAIT ENTRAÎNER LE DÉPÔT D'UNE PLAINTE CRIMINELLE CONTRE L'ÉLÈVE RESPONSABLE. DE PLUS, L'ÉLÈVE ET SES PARENTS SERONT TENUS RESPONSABLES DE FRAIS ET DOMMAGES CAUSÉS PAR L'ACTIVATION D'UNE FAUSSE ALARME-INCENDIE.

Conséquences agréables au respect du code de vie

- ☺ J'ai des privilèges : activités spéciales, congé de devoir, etc.
- ☺ Je reçois un certificat de mérite et d'excellence.
- ☺ J'ai une mention dans mon agenda.
- ☺ Je reçois des récompenses.
- ☺ Mon nom est affiché sur le tableau d'honneur.
- ☺ Je me sens bien à l'école.
- ☺ Je suis fier de moi.
- ☺ Je suis heureux de vivre avec les autres.
- ☺ Je suis encouragé par les enseignants et par la direction.



Conséquences désagréables au non-respect du code de vie

- ☹ Je reçois un avertissement verbal.
- ☹ Je fais signer un avertissement inscrit à mon agenda par mes parents.
- ☹ Je fais une réflexion écrite.
- ☹ Je copie le droit et la responsabilité non respectés.
- ☹ Je suis retiré du groupe avec mes travaux à réaliser.
- ☹ Je fais une retenue après la classe.
- ☹ Je suis privé de la récréation.
- ☹ Je me présente à l'école lors d'une journée pédagogique.
- ☹ Je suis suspendu de l'école avec des travaux à réaliser. À mon retour, je dois rencontrer la direction avec mes parents.



Réparations au non-respect du code de vie

- ☺ Je répare ou je rembourse le matériel endommagé.
- ☺ Je réalise des travaux communautaires.
- ☺ Je présente une excuse verbale ou écrite.
- ☺ Je répare le tort que j'ai causé par un geste positif.
- ☺ Je prends des engagements (exemple : par un contrat).
- ☺ Une de ces conséquences et une de ces réparations pourront être utilisées, selon le cas.



Pour aider les élèves à respecter le code de vie tout au long de l'année

- ☺ Les enseignants utilisent différents moyens (feuille de route, système d'émulation...) et prévoient des conséquences agréables, désagréables ou des réparations selon le cas. Ils communiquent ou rencontrent les parents au besoin, avec ou sans les professionnels et la direction.
- ☺ Les parents suivent l'évolution de leur enfant via l'agenda et les bulletins.
- ☺ La direction supporte les efforts des élèves, des enseignants et des parents.